

Canada ont voté pour le gouvernement de M. Diefenbaker.

Il y a peut-être lieu de signaler que le gouvernement libéral n'a révélé sa politique en matière d'industrie laitière que 36 heures avant la date-limite du 1^{er} mai et qu'il n'a pris les décisions relatives aux changements de politique qu'une cinquantaine d'heures après l'assermentation du ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, et du futur ministre de l'Agriculture, M. René Tremblay.

La presse agricole a examiné de près cette politique, qui comporte de plus gros excédents de lait, des exportations moins abondantes, des prix plus élevés aux consommateurs et un revenu réduit chez les producteurs de lait. On craint une grave diminution des exportations vers les marchés britannique et européen. Les libéraux, qui favorisent un commerce accru avec les États-Unis, ne peuvent chercher des débouchés pour les produits agricoles dans ce pays. Il est déjà aux prises avec des excédents accumulés.

On se rappellera aussi que le gouvernement libéral, pendant les premiers jours de son administration, a replacé la Commission canadienne du blé sous la tutelle du ministère du Commerce.

Geste significatif? Peut-être. Le gouvernement de M. Diefenbaker avait placé la Commission sous l'autorité du ministère de l'Agriculture, et les ventes de blé à l'exportation avaient fait un bond. A la mi-mai, sous l'administration libérale, les ventes de blé à l'exportation avaient déjà diminué de 30 millions de boisseaux par rapport à la même époque l'an dernier. Dans le domaine des exportations de blé, il est peu probable que le gouvernement libéral puisse rivaliser avec les réalisations du gouvernement de M. Diefenbaker.

Cela aurait été exact, n'eût été la vente faite à l'URSS. Je citerai tantôt des chiffres prouvant que sous l'administration libérale, que ce soit le gouvernement ou bien la Commission relevant de lui qui vende le blé, le Canada était en voie de perdre tous ses débouchés de blé à l'étranger. L'article poursuit ainsi:

Les producteurs de blé canadiens ont aussi bonne mémoire. Ils se souviennent qu'un gouvernement libéral a naguère perdu des ventes de blé en essayant de demander cinq cents de plus le boisseau aux éventuels clients européens. C'est un gouvernement libéral qui a essayé d'écouler du blé canadien à \$1.50 le boisseau, alors que le prix en était de \$3 sur le marché mondial.

Je crois qu'en lisant les journaux la Chambre s'apercevra que la question est des plus confuses, et que le gouvernement en remettant la Commission du blé sous la juridiction du ministère du Commerce l'a compliquée davantage. Quand la Commission du blé relevait du ministère du Commerce, alors que le ministre actuel était sous-ministre, les programmes étaient des plus confus également.

J'ai déclaré auparavant que j'avais vertement critiqué mon parti à ce sujet. Je cite la page 8022 du *hansard* du 6 août 1960, où j'ai dit:

Étant donné que le gouvernement a la main haute sur l'écoulement du blé dans les provinces des Prairies, c'est donc à lui qu'incombe la responsabilité d'obtenir des débouchés ou de dire aux producteurs qu'il ne peut pas s'acquitter de la tâche.

J'ai alors dit aussi:

J'ai tout lieu de croire que la méthode actuelle de vente de la Commission du blé qui consiste à établir chaque jour le prix de vente du blé canadien offert sur le marché intérieur et le marché étranger est trop rigide et ce manque de souplesse nous a fait perdre sur le marché étranger des ventes dont auraient pu bénéficier les producteurs de l'Ouest. Ceux qui ne partagent pas mon opinion vont sans doute m'accuser de porter atteinte à la vente méthodique des céréales de l'Ouest canadien. Je m'empresse de dire que si ce régime de ventes peut résoudre le problème de notre excédent de céréales, je vais l'appuyer à fond.

Au sujet de l'excédent de céréales de l'Ouest, je puis déclarer que ces surplus ont engendré d'autres problèmes. Il y a le problème des avances en espèces pour les céréales entreposées dans les fermes. Il y a le problème des contingents. Il y a le problème de l'allocation des wagons. Je suis certain que le ministre actuel du Commerce (M. Sharp) connaît ces problèmes, et il est particulièrement au courant du problème des avances en espèces pour les céréales entreposées dans les fermes car je crois que sous le régime libéral il était l'un de ceux qui disaient la chose impossible. C'est pourtant l'une des premières mesures que le gouvernement conservateur a prises après son arrivée au pouvoir en 1957. Je continue:

D'autre part, si le présent régime de ventes méthodiques joue au détriment des producteurs de céréales de l'Ouest canadien, que je représente, j'estime qu'il y a lieu d'en modifier certains aspects.

Je ne prétends pas qu'il y a lieu de mettre de côté le régime de ventes méthodiques du blé, mais je crois établir la preuve que la manière dont il fonctionne ne peut produire qu'un résultat, la perte d'autres débouchés pour nos producteurs de céréales. Il est indispensable que nous évitions cette tendance à la baisse.

Pour indiquer ce qu'était cette tendance à la baisse, nous avons fait à l'époque beaucoup de recherches. Le 6 août 1960, comme on le voit à la page 8021 du *hansard*, j'ai déclaré:

Je signale à monsieur le président que l'annuaire du commerce des céréales révèle que, sur certains marchés étrangers, les ventes de céréales canadiennes ont baissé considérablement durant la campagne agricole de 1958-1959 par rapport à l'année précédente.

J'ai ajouté:

J'ai ici un tableau qui révèle que la Russie a exporté l'année dernière 40 millions de boisseaux de blé vers les pays de l'Europe occidentale, dont plusieurs sont d'anciens clients du Canada. Il convient de noter que les ventes de blé canadien aux Pays-Bas sont passées de 21 millions de boisseaux en 1957-1958 à 7 millions de boisseaux en 1958-1959. C'est là 14 millions de boisseaux de moins de vendus en un an à l'un de nos plus précieux clients.

Je dirais ici qu'à l'époque, sous un régime conservateur, la Commission du blé relevait également du ministère du Commerce, et ce n'est que plus tard que le gouvernement a